APPEL DE BRUXELLES

Orator Hull

IL AURAIT SIGNÉ ...

ET VOUS?

"ON DIT QUE L'ESCLAVAGE A DISPARU DE LA CIVILISATION EUROPÉENNE. C'EST UNE ERREUR. IL EXISTE TOUJOURS, MAIS IL NE PÈSE PLUS QUE SUR LA FEMME, ET IL S'APPELLE **PROSTITUTION**."

Victor Hugo, 1862.









'ENSEMBLE POUR UNE EUROPE LIBÉRÉE DE LA PROSTITUTION'

SIGNEZ L'APPEL DE BRUXELLES! Contact: pape@womenlobby.org

Considérant que :

LA PROSTITUTION EST UNE VIOLENCE

- Une grande majorité des personnes prostituées a subi des violences, souvent sexuelles, avant d'entrer dans la prostitution.
- Une grande majorité des personnes prostituées subit des violences de toutes sortes dans le cadre de la prostitution (agressions physiques, verbales, sexuelles, psychologiques, etc.).
- La répétition d'actes sexuels non désirés, car imposés par l'argent, les inégalités et la précarité, constitue en soi une violence sexuelle.

LA PROSTITUTION EST UNE EXPLOITATION DES INÉGALITÉS

- La prostitution s'inscrit dans la longue tradition patriarcale de mise à disposition du corps des femmes au profit des hommes (droit de cuissage, viol, 'devoir conjugal'...).
- La prostitution exploite toutes les formes d'inégalités : des hommes sur les femmes, des riches sur les pauvres, du Nord sur le Sud, des groupes majoritaires sur les minorités
- En majorité, les personnes prostituées au sein de l'Union européenne sont issues de pays-tiers plus pauvres. Lorsqu'elles sont issues d'Etats membres de l'UE, on constate une surreprésentation des minorités ethniques.

LA PROSTITUTION EST UNE ATTEINTE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE

- En plaçant le corps humain et la sexualité dans le champ du marché, la prostitution renforce l'objectification de toutes les femmes et de leur corps, et porte directement atteinte à l'intégrité physique et morale des personnes prostituées.
- La prostitution renforce la domination des hommes sur les femmes et notamment le sentiment de disponibilité et d'accessibilité du corps des femmes que l'on retrouve dans le viol, le harcèlement sexuel et les violences conjugales.
- La prostitution constitue un obstacle à une sexualité libre, respectueuse et égalitaire.
- La prostitution alimente et perpétue la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

LA PROSTITUTION EST UNE VIOLATION DES DROITS HUMAINS

- La Convention des Nations Unies du 2 décembre 1949, adoptée par son Assemblée générale et ratifiée par 17 Etats membres de l'Union européenne, affirme dès son préambule que « la prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains, sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine ».
- La Convention des Nations Unies de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes demande aux Etats parties de prendre « toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour réprimer, sous toutes leurs formes, le trafic des femmes et l'exploitation de la prostitution des femmes ».
- La prostitution est incompatible avec les articles 3 et 5 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui affirment que « tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne » et que « nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ».

Nous demandons

AUX ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE D'ADOPTER DES POLITIQUES GARANTISSANT :

- La suppression des mesures répressives à l'encontre des personnes prostituées ;
- La condamnation de toutes les formes de proxénétisme ;
- Le développement d'alternatives réelles et de programmes de sortie de la prostitution;
- L'interdiction de tout achat d'un acte sexuel ;
- La mise en en place de politiques de prévention, d'éducation à l'égalité et à la sexualité ;
- Le développement de politiques de prévention dans les pays d'origine des personnes prostituées.

L'Union européenne et ses Etats membres doivent revoir totalement leur politique de lutte contre la traite des êtres humains qui n'a ni sens ni chance d'aboutir tant que l'impunité des proxénètes et des clients prostitueurs demeurera la règle.

ILS ONT SIGNÉ:

INTERNATIONAL



COALITION Against Trafficking in Women Contra el Traffico de Mujeres Contre la Traffic des Fernines









EMMA





Maisha

BELGIQUE











BULGARIE

Bulgarian Women's Lobby





CROATIE







CHYPRE





DANEMARK

kvinderådet













ESPAGNE





ESTONIE



FINLANDE



FRANCE























































Comité Permanent de Liaison des associations abolitionnistes

Collectif de Pratiques et de Réflexions Féministes « Ruptures »

FYROM











GRÈCE

Coordination of Greek Women's NGOs for the EWL

HONGRIE









IRLANDE















Rathmines women's refuge

Inchicore Women's support Group

Kerry Response to Violence against Women and Children Ltd. (Open Door Network)

Viva House





































P-S-E-U



69



























































LETTONIE





















NORVÈGE



POLOGNE





PORTUGAL































































SLOVÉNIE







CEE Network for Gender Issues

SUÈDE

SWEDISH WOMEN'S LOBBY



















BPW Sweden

VOUS VOULEZ SIGNER?

contactez: pape@womenlobby.org

Graphic design, Aurore de Boncourt, auroredeblayahoo.com